APPRENTIS D'AUTEUIL

CAPa JARDINIER PAYSAGISTE

en 2 ans après une classe de 3e

- **Participation à l'organisation d'un chantier**
- **Réalisation de travaux d'aménagement**
- **Entretien des végétaux**

Devenir ouvrier qualifié dans une entreprise ou une collectivité

LES MISSIONS

Il participe à l'organisation d'un chantier d'aménagement

- Préparation du chantier
- Organisation de ses tâches
- Repliement du chantier

Il réalise des travaux d'aménagement

- Réalisation des travaux d'infrastructures (pavages, dallages, mobiliers urbains...) en suivant le plan d'exécution, plan assisté par ordinateur
- Réalisation des travaux de plantation de végétaux (arbres, arbustes, fleurs), d'engazonnement (semis, placage...)

Il réalise des travaux d'entretien

- Entretien des espace paysagers et naturels, des infrastructures chez les particuliers et en collectivités.

Il entretient le matériel et les équipements

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

- 10 h de matières générales hebdomadaires
- 18 h de matières professionnelles hebdomadaires
- 12 semaines de stage en milieu professionnel sur les 2 ans
- 1 semaine de stage collectif sur le développement durable
- 80% du diplôme obtenu en contrôle continu
- Formation pour obtenir le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail- SST
- Préparation au CACES : Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité de plusieurs types d'engins de chantier

UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

- Petits effectifs
- Accompagnement personnalisé
- Coaching vers l'insertion professionnelle (CV, lettre de motivation, simulations d'entretiens) ou vers la poursuite d'étude par des intervenants extérieurs
- Ulis lycée
- Internat : accompagnement scolaire en étude par des éducateurs. Ouverture culturelle et sportive (théâtre, rugby, foot, équitation, tennis...).
- Parrainage possible par des bénévoles de l'association Proxité

ET APRÈS

Poursuite d'études

Le diplômé de CAPa jardinier paysagiste peut élargir ou diversifier ses compétences :

- CAPa métiers de l'agriculture en 1 an
- BEPA Aménagements Paysagers
- BAC PRO Aménagements Paysagers
- Certification de spécialisation (maçonnerie dispensé au sein de l'établissement, irrigation, élagage...)

Insertion professionnelle

- Ouvrier qualifié dans une entreprise ou une collectivité

TÉMOIGNAGE

Ce CAP m'a permis d'obtenir la double compétence car j'avais déjà obtenu un CAP production horticole.
A l'issue du cap travaux paysagers j'ai souhaité me spécialiser en élagage, j'ai donc passé une certification et actuellement je suis employé aux services espaces verts de la mairie de Cugnaux en CDI
Yohann Dubois

APPRENTIS D'AUTEUIL

LYCÉE SAINT-FRANÇOIS LA CADÈNE
200 rue Buissonnière 31670 LABÈGE
05.62.24.01.30
lyceesaintfrancois@apprentis-auteuil.org

CNEAP Occitanie
Réseau enseignement agricole privé

https://saint-francois.apprentis-auteuil.org